

RAPPORT MORAL 2011

ASSEMBLEE GENERALE 11 JUILLET 2012

Le PLIE de Paris Nord-Est est aujourd'hui implanté sur 5 arrondissements qui représentent 39% de la population de Paris. Cette nouvelle configuration de l'intervention du PLIE de Paris Nord-Est n'est pas le résultat logique d'une extension quasi mécanique mais bien celui d'une volonté politique.

En effet seul le fort soutien de la ville de Paris et la mobilisation des élus locaux ont permis au PLIE historique du 18^{ème} et 19^{ème} arrondissement de s'étendre sur les arrondissements du 11^{ème}, 12^{ème} et 20^{ème}.

En 2011, 973 nouvelles entrées ont été effectuées dans le PLIE, orientées par 99 prescripteurs et 2 328 personnes ont pu être accompagnées par 29 Référents Parcours Emploi présents dans 42 structures d'accueil.

Encore 2 données, si nous comparons les chiffres de l'année 2011 à ceux de 2009 le PLIE de Paris Nord-Est a accompagné 19% de personnes en plus de et accueilli plus de 35% de nouvelles entrées sur une même période de 12 mois.

Ce développement a demandé à tous, administrateurs et salariés dont je voudrais souligner, ici, l'investissement et l'implication, de réussir une mutation organisationnelle importante, passer de 8 à 22 salariés tout en continuant de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables.

L'enjeu a été, au-delà des objectifs opérationnels à atteindre, de préserver le souffle, la dynamique et la réactivité d'une équipe.

Le deuxième challenge, était le maintien de la mobilisation partenariale sur l'ensemble des territoires et qu'extension ne rime pas avec dilution. Là aussi sur ce plan, reconnaissons que le pari est gagné et je voudrais en profiter pour souligner que cette réalité d'un partenariat en actes et pas simplement en paroles, en action et pas simplement en représentation, n'a pu être possible que grâce à la mobilisation de nos partenaires, institutionnels, associatifs, des services et au fait que nous partageons avec eux une vision de l'insertion même si parfois elle amène débats et interpellations.

Le risque d'un PLIE est son institutionnalisation où la gestion de l'outil prédomine sur l'aide aux personnes, où le formalisme occulte le sens et où les résultats se mesurent plus à l'aune de la conformité administrative qu'à celle des effets sur le parcours d'une personne.

Pour le PLIE de Paris Nord-Est, il s'agit de garder une logique d'intervention centrée sur le participant de manière à promouvoir un accompagnement dans la durée en proposant des parcours d'accès à l'emploi qui tiennent compte, dans un environnement social et économique donné, de la personne dans sa globalité, de ses rythmes, de ses besoins, de ses envies malgré un contexte de crise où le nombre de personnes en situation d'exclusion s'accroît sensiblement et où les demandeurs d'emploi sont écartés de l'emploi durable.

Le PLIE de Paris Nord-Est assume et reconnaît qu'il est inscrit dans une complexité financière et administrative qui fixe le cadre dans lequel se met l'action ; Mais ce cadre ne doit pas être le facteur structurant et le vecteur de l'intervention. Le PLIE doit dans les limites de ce cadre pouvoir agir dans sa singularité en tant qu'outil d'un territoire, préserver l'innovation de sa démarche et assurer une continuité de service dans l'évolution et les changements des politiques de l'emploi.

Pour ce faire, le PLIE de Paris Nord-Est développe une action adaptée aux besoins des acteurs économiques tout en jouant un rôle d'intermédiation entre des populations fragilisées et les exigences des entreprises.

En 2011 plus de 6 contrôles et sur-contrôles ont été diligentés auprès du PLIE par les différentes instances de contrôle FSE.

En tant que responsable politique ou citoyen nous pouvons comprendre le souci de sécurisation des fonds européens et publics.

Mais aujourd'hui la chaîne pyramidale d'instruction, de contrôle, de décision entre les autorités : de Gestion, de certification des dépenses, d'audit de fonctionnement, de délégation (les organismes intermédiaires), l'exigence de séparations fonctionnelles inadaptés au fonctionnement des PLIE que l'État souhaite, par ailleurs, comme équipe légère, amène une complexité et une lourdeur administrative qui entraîne progressivement les PLIE à devenir un organisme de gestion plus qu'un organisme de mission.

Si j'ai insisté sur les conditions difficiles et incertaines dans lesquelles se met en œuvre l'action du PLIE, c'est pour souligner que nous devons rester vigilants pour continuer à œuvrer dans le sens que nous avons voulu en créant le PLIE et que je le dit devant vous avec une fierté partagée « le cap est maintenu ». Il suffit de voir le rapport d'activité qui vous est présenté pour souligner que les objectifs, que nous avons retenus lors de notre dernière Assemblée Générale ont été atteints voire dépassés

Une dernière remarque pour conclure ce rapport moral :

Les programmes soutenus par les Fonds structurels 2007-2013 entrent dans leur phase finale.

Une négociation est en cours entre notamment la Commission, les États membres et le Parlement Européen sur les nouvelles orientations à donner à la politique de cohésion 2014-2020. Dans le cadre d'un travail législatif global les propositions qui sont travaillées présentent les règles qui régiront le fonctionnement du FSE au cours de la période 2014-2020.

Au regard de cette échéance de 2014, le PLIE de Paris Nord-Est se doit d'anticiper l'évolution de son intervention en fonction des éléments qui vont émerger ou être portés à connaissance durant cette période de transition en continuant à innover et à préserver sa plus-value qui fonde sa spécificité. C'est le travail qui nous attend pour ces deux prochaines années.